

# TELLIN



#197

## L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - MARS 2022



**johan pierret**  
SUZUKI - MAZDA - AIXAM

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

**SUZUKI** 



061 61 10 07

Avenue des Chasseurs Ardennais 8  
6870 Saint-Hubert

 Suivez-nous sur Facebook



**Roussiaux Florence & Jacquet Grégory**  
Infirmiers indépendants

7j/7

0497 831 313 • 0477 775 600



**JÉRÔME LIESNARD**  
— PEINTURE ET DÉCORATION —

 +32 (0)496 08 53 65

**Mini Market de Tellin**



Ouvert  
du lundi au samedi de 8 à 19h  
et le dimanche de 8 à 12h

**Boevé Romain**  
Gérant  
084/366 790  
Sprl tellindis  
TVA 0698 889 750  
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29  
6927 Tellin  
market.tellin@icloud.com

**Outillages  
Gruslin sprl**

**Matériels - Outillages de jardin  
et Forestiers - Remorques**



084 36 63 77  
6927 TELLIN  
juliengruslin@skynet.be

**SPECIALISTE ROBOT TONDEUSE**

 Husqvarna  
 CFMOTO  ISEKI  
 GTM PROFESSIONAL  HONDA Power Equipment  efco

20 ans  
d'expérience



**Laurent Wauthy**  
Centre funéraire  
Rochefort

Tél: 084 36 87 44  
Gsm: 0471 82 68 11  
24h/24 - 7J/7

Mail:  
cflwh@outlook.be

Calculez votre prime d'assurance  
[www.centre-funeraire-wauthy.be](http://www.centre-funeraire-wauthy.be)

**Funérarium:**  
Rue Sous-le-Château, 1C  
**Bureau:**  
Square Crépin, 6  
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace  
condoléances GRATUITS:  
[www.enaos.be](http://www.enaos.be)

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants  
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl



**La Cathédrale**  
HOSTELLERIE

CLIFF VANHOOREN  
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)

084 47 76 66 • 0497 63 62 53

[WWW.LACATHEDRALE.BE](http://WWW.LACATHEDRALE.BE) • [INFO@LACATHEDRALE.BE](mailto:INFO@LACATHEDRALE.BE)

 LA CATHÉDRALE

# SOMMAIRE

## ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 4..... Changement d'horaire d'ouverture
- 5..... Accès aux documents administratifs
- 6..... Des nouvelles du conseil communal
- 6..... Avis : reprise des repas "Au Pâchy"
- 7..... La Pêche sur notre commune

## CPAS

- 8..... Votre C.P.A.S. est de nouveau accessible.

## ENVIRONNEMENT

- 9..... Un message du Contrat de rivière de la Lesse

## POLICE

- 9..... Petit rappel concernant les chiens
- 10..... PLP

## EXTRASCOLAIRE

- 11..... La capucine - activités
- 12..... Concert des ateliers Rock

## ENSEIGNEMENT

- 12..... Que se passe-t-il dans nos cartables ?

## SPORTS

- 13..... Rejoins notre club de volley

## AGENDA

- 13..... 31<sup>er</sup> Marché aux fleurs du comité "village fleuri"
- 13..... Coulée de cloches à l'ancienne
- 13..... L'ASBL Tellin-Fonderie

## DIVERS

- 14..... Information ALE
- 14..... Ça, c'est la province !
- 14..... Accueillant(e) d'enfants à domicile

# LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Tellinoises, Chers Tellinois,

Les semaines à venir devaient nous être beaucoup plus douces

Le relâchement des mesures sanitaires, l'abandon du port du masque, la possibilité de se réunir pour des soirées ou des concerts, tout cela nous promettait un printemps où la joie de vivre se réveillerait en même temps que la nature.

La folie de l'homme en a voulu autrement.

Pour des raisons échappant à la plupart d'entre nous, un pays a vu ses frontières violées par un voisin avide de ses richesses et un égocentrique nostalgique de pouvoir.

La violence aveugle présente à chaque coin des rues de toutes les villes d'Ukraine est la preuve qu'aucune leçon n'a été tirée du passé et que l'histoire se répète, encore et encore.

Encore et toujours, les victimes principales en sont des civils, hommes, femmes et enfants, totalement ignorants des raisons profondes de ce conflit et ne demandant qu'à vivre tranquillement.

Cette guerre infâme a jeté sur les routes des centaines de milliers de personnes, fuyant les zones de bombardements et de dévastation.

Des familles désunies, désemparées et complètement démunies bravent le danger espérant trouver hors de leurs frontières une paix relative.

Car partir ne signifie pas retrouver la paix.

Loin de chez soi, sans abri, sans moyen, dans un pays dont on ignore tout, même la langue, il est très difficile de se poser et encore moins de se reposer.

Notre pays, comme ses homologues occidentaux, fait preuve de solidarité.

Ne pouvant intervenir militairement, au risque de voir cette guerre prendre une ampleur catastrophique, les pays européens ouvrent leurs portes aux réfugiés ukrainiens.

Faisons bon accueil à ceux qui ont tout perdu.

De nombreuses initiatives citoyennes admirables sont à remarquer. Beaucoup se mobilisent pour faire parvenir de l'aide aux assaillis. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Ils sont la preuve que l'espoir n'est pas perdu qu'un jour la conscience humaine se réveillera et prendra le pas sur les rêves d'hégémonie, de dictature et de domination d'un petit groupe d'individus.

À l'heure où je vous écris, je suis quasiment sûr que nous allons avoir l'occasion de côtoyer des ukrainiens dans notre village. Accueillons -les comme nous voudrions l'être si nous nous trouvions dans leur situation, avec bienveillance.

Pour terminer, je voudrais vous inviter à conserver toute la prudence nécessaire face à la Covid.

Le virus est toujours parmi nous. Maîtrisé, certes, mais toujours présent !

Conservons l'habitude des gestes barrière, portons le masque dans un endroit fréquenté, mettons ensemble tout en œuvre pour faire de cette pandémie un souvenir.

Continuons à nous protéger et à protéger les autres.

Y. DEGEYE., Bourgmestre



# CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À PARTIR DU 04 AVRIL 2022

Depuis le 28 février 2022, les portes de votre Administration Communale sont à nouveau ouvertes durant les heures d'ouverture.

## NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00

Mercredi et vendredi : 13h 00 à 16 h 00

La population aura également la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces plages horaires :

- Les lundis, mardis et jeudis de 13 h à 16 h ;
- Les vendredis de 16 h à 17 h 30 :  
uniquement sur rendez-vous pris 48h à l'avance
- **Les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 09 h à 12 h :  
uniquement sur rendez-vous pris 48h à l'avance.**

Après des différents services dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

- **Service Finances/comptabilité :**

☎ 084 37 42 81

✉ finances@tellin.be

- **Service Population/Etat civil :**

☎ 084 37 42 86 – 084 37 42 88

✉ laura.moors@tellin.be

stephanie.albert@tellin

sarah.vanisterdael@tellin.be

- **Service Travaux :**

☎ 084 37 42 84

✉ pascal.petit@tellin.be

stephanie.collignon@tellin.be

- **Service Urbanisme :**

☎ 084 37 42 80

✉ catherine.marchal@tellin.be

laura.moors@tellin.be

- **Communication/autorisation de police :**

☎ 084 36 61 36

✉ mariane.remacle@tellin.be

- **Protection des données**

☎ 0492 18 10 66

✉ pierre.lardinois@tellin.be

*Annick LAMOTTE,  
Directrice générale.*

# ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**Mon DOSSIER** est l'application qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national. Cette application est accessible via l'adresse internet : <https://mondossier.rn.fgov.be/>.

Grâce à **Mon DOSSIER**, vous pouvez :

- vérifier vos informations au Registre national ;
- signaler des erreurs ;
- communiquer vos données de contact ;
- **télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population :**
  - Certificat de composition de ménage ;
  - Certificat de résidence principale ;
  - Certificat de résidence principale avec historique ;
  - Certificat de nationalité belge ;
  - Certificat de vie ;
  - Certificat de cohabitation légale ;
  - Certificat de résidence en vue de contracter mariage ;
  - Certificat de mode de sépultures et/ou rites ;
  - Extrait des registres.

**Les actes d'Etat civil (actes de naissance, de mariage, de décès, ...) établis depuis le 01 avril 2019 sont également disponibles via cette application.**

**NB : Pour les actes antérieurs à cette date, la demande devra toujours se faire via le Service**



## Population/Etat civil de votre commune.

Ce guichet électronique permet d'obtenir gratuitement ces différents documents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## COMMENT CELA FONCTIONNE ?

**Vous utilisez votre carte eID en ligne ?**



**Téléchargez la dernière version du logiciel eID sur [eid.belgium.be](https://eid.belgium.be)**

Pour accéder à l'application **Mon DOSSIER**, vous devez disposer d'un lecteur de cartes. Vous trouvez la dernière version du logiciel d'installation pour votre lecteur de carte sur ce lien : <https://eid.belgium.be/fr>.

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique dans ce lecteur. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de **Mon DOSSIER** en suivant ce lien : <https://mondossier.rn.fgov.be/>.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au Registre national, et cliquez sur l'image « MES CERTIFICATS ».

*REMACLE Mariane,  
Responsable du Service Information.*

## DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Vous retrouverez ici les décisions prises lors des Conseils Communaux des 31 janvier et 28 février 2022.

### LE 31 JANVIER 2022, LE CONSEIL COMMUNAL A APPROUVÉ :

- Le renouvellement de la désignation d'Ores Asssets en tant que gestionnaire de réseau d'électricité ;
- Le rapport 2021 concernant l'emploi de travailleurs handicapés par la Commune de Tellin ;
- La modification des statuts administratif et pécuniaire et du règlement de travail du personnel communal ;
- L'élection de plein droit d'un conseiller de l'Action Sociale présenté par le groupe politique "ERC";
- La modification de l'assiette du chemin n°11 à Grupont pour reprendre son passage d'origine ;
- L'achat d'une parcelle forestière à Resteigne cadastrée 4<sup>e</sup> division section A n°420 ;
- Le nouveau cahier des charges du projet éolien et la convention de superficie y afférant ;
- La désignation de nouveaux membres au conseil consultatif des aînés.

### LE 28 FÉVRIER 2022, LE CONSEIL COMMUNAL A APPROUVÉ :

- La convention de marché conjoint entre maîtres d'ouvrages en vue de la réalisation de l'aménagement et la sécurisation de la traversée de Bure dans le cadre du P.I.C. 2019-2021 ;
- L'adhésion à l'assurance collective hospitalisation du Service Social Collectif pour le personnel et les mandataires sans intervention financière de la Commune ;
- Une intervention financière auprès de l'ASBL SOLAIX ;
- L'adhésion à la nouvelle convention relative à la Centrale de Marchés du S.P.W. ;
- Le rapport de rémunération 2021 des mandataires dans le cadre du Décret Gouvernance ;
- Le nouveau bail de pêche 2022-2031 ;
- La convention de mise à disposition du CPAS d'un local pour l'Atelier Rock ;
- La convention de mise à disposition du CPAS d'un local pour les activités Espace Jeunes

*Annick LAMOTTE,  
Directrice générale.*

## AVIS : REPRISE DES REPAS « AU PÂCHY »

Afin de disposer de plus d'espace, les repas se déroulent maintenant à la salle de l'Office du Tourisme ; rue Grande 21 (en face de l'ancien Musée de la Cloche et du carillon).

Dates des prochains diners / goûters :

15/03 : dîner

29/03 : goûter

12/04 : goûter

03/05 : dîner

17/05 : dîner

31/05 : dîner

07/06 : dîner

21/06 : dîner

05/07 : dîner

Pour les réservations (de préférence pour le lundi 12h au plus tard):  
Nathalie VINCENT 084 36 67 87 ou 0473 57 32 24



## LA PÊCHE SUR NOTRE COMMUNE



### LA FARIO DE RESTEIGNE ASBL

La société de pêche 'La Fario de Resteigne' offre à ses membres l'accès à 4,5 km de rivière et à l'étang du moulin pour la pratique de la pêche sportive. La politique de gestion piscicole et halieutique mise en place sur le parcours de Lesse à Resteigne comprend la pratique du No Kill (moratoire complet pour l'ombre et la truite Fario) ainsi que l'absence de reempoisonnements surdensitaires. Permis annuels 50 €, Juniors 25 € (< 18 ans) ; permis journaliers 10 €.

Une journée de formation pour les jeunes motivés par l'apprentissage de la pêche sera organisée le 28 mai 2022. Sensibilisation à l'écologie des rivières, introduction aux différentes techniques et séance de pêche avec un moniteur (en binôme) feront partie du programme offert à un nombre limité de candidats (10).

Pour tous renseignements contacter le secrétariat de La Fario de Resteigne (luc.pierssens@skynet.be / 0476 90 53 51).

### PÊCHER À BURE EN 2022 ....

La société de pêche La Buroise (à Bure) est une société reconnue par la fédération suivant les termes du décret pêche de 2014.

La Buroise avec ses 6 kilomètres de rive sur la Lomme, le parcours de pêche vous permet de pratiquer toutes les techniques dans le respect du poisson et de son environnement. Une moitié du parcours est réservée uniquement à la mouche (sans prélèvement) et l'autre moitié à la pratique de toutes les techniques (avec prélèvement limité).

Le cheptel en truites et en ombres est important et de qualité grâce à une politique de gestion halieutique et piscicole éprouvée et surtout respectueuse du milieu.

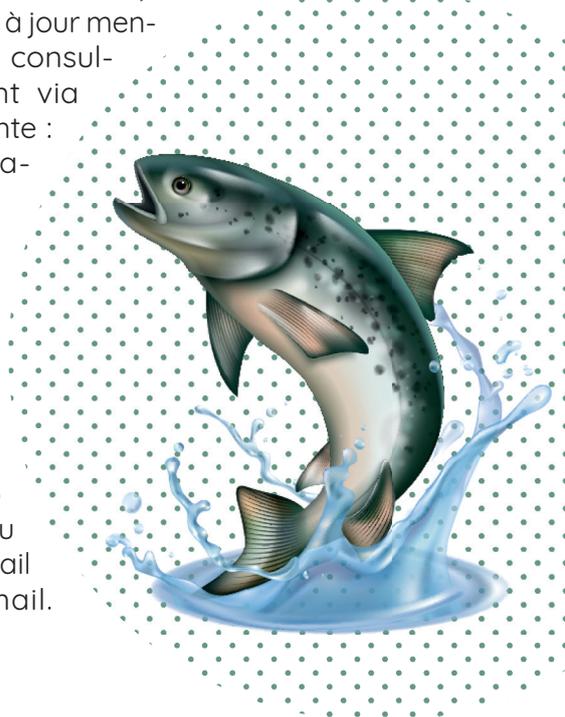
Un accompagnement des pêcheurs est possible à la demande pour des séances d'apprentissage individuelles ou en groupe. Un partenariat a été mis en place avec le club de pêche à la mouche « Club Mouche Lesse et Lomme » dont voici l'adresse du site internet <https://www.clubpechemoucherochefort.com/> pour l'apprentissage de la pêche à la mouche.

La pratique de la pêche sur le parcours nécessite l'acquisition et la détention d'une carte de pêche nominative. Elle est gratuite pour les moins de 12 ans, elle coûte 50% du prix pour les jeunes de 12 à 17 ans inclus, et à partir de 18 ans, les prix sont les suivants : 80€ pour pêche la mouche sur la totalité

du parcours (sans prélèvement), 80€ pour le parcours « toutes pêches » uniquement et 100€ si le pêcheur souhaite combiner toutes les techniques et prélever un peu de poisson. Une carte journalière mouche uniquement est également disponible à partir du 1<sup>er</sup> juin et coûte 15€.

Si vous souhaitez disposer de toutes les informations pratiques et dans le détail, notre site internet mis à jour mensuellement est consultable librement via l'adresse suivante : <https://www.la-buroise.com/>

La personne de contact pour la société « La buroise » est Michel DEMOULIN via son portable numéro 0495 880 469 ou via l'adresse mail [laburoise@gmail.com](mailto:laburoise@gmail.com)



## VOTRE C.P.A.S. EST DE NOUVEAU ACCESSIBLE.



Depuis le 28 février 2022, les différents services du CPAS sont de nouveau accessibles sans-rendez-vous durant les heures de permanences.

Possibilité de prendre un rendez-vous en-dehors des heures de permanences au

☎ **084 36 66 85 - 084 37 42 85**

Vous trouverez, ci-dessous, les horaires de permanences des différents services.

### SERVICE SOCIAL

Aides individuelles : administratives, financières, sociales, guidances budgétaires.

Lundi - de 9h à 12h

➔ Catherine DUFOING

Mercredi - de 9h à 12h

➔ Charline ALEN

### ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE ET SERVICE ÉNERGIE

Permanence les mardi matin.

➔ Françoise QUESTIAUX

### MÉDIATION DE DETTES

Permanence le jeudi de 10h à 12h

➔ Catherine DUFOING

### MISE EN PLACE DE PROJETS COLLECTIFS

Charline ALEN, assistante sociale

### COORDINATION SOCIALE - COORDINATION RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE - PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Coordinatrice : Isabelle DORY

### SERVICE MOBILITÉ - FLEXITEC

Coordinatrice : Isabelle DORY

**Chauffeur :** Wendy TRICNAUX

N° appel pour les déplacements : 0495 80 71 83

**Horaire :** le service est accessible les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h15 à 16h15.

## UN MESSAGE DU CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

**NE DEPOSEZ PAS VOS TONTES DE PELOUSE AU BORD DE L'EAU,**

**NI VOS AUTRES DECHETS, MÊME S'ILS SONT BIODEGRADABLES !**



## POURQUOI POSENT-ILS PROBLÈME ?

1. Ils polluent la rivière, ils contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène)
2. Ils provoquent une baisse de biodiversité (colmatage du lit du cours d'eau, prolifération d'orties, liserons, plantes invasives)
3. Ils peuvent menacer la stabilité des berges
4. Ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux
5. Ils peuvent attirer des animaux indésirables



Contrat de rivière Lesse  
Rue de Préhyr 12F à 5580 Rochefort  
084 222 665  
[www.crlesse.be](http://www.crlesse.be)



## PETIT RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS



Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, les nuisances qu'ils peuvent occasionner le sont beaucoup moins.

Nous constatons régulièrement la présence de déjections canines dans certaines communes de notre zone de police. Savez-vous pourtant que les maîtres risquent une amende s'ils ne ramassent pas les déjections de leur animal ?

L'article 77 de notre Règlement Général de Police stipule en effet que les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de ramasser les excréments déféqués par ceux-ci sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant accompagné d'un chien guide.

De même, pour rappel et conformément aux articles 75 et 76 du RGP, il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les lieux publics. Le port de la laisse y est obligatoire pour tous les chiens.

Enfin, selon l'article 78 du RGP, les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

Zone de Police SEMOIS ET LESSE 5302  
Rue du Docteur Pierre Lifrange 12  
6880 BERTRIX





## PLP?

Un Partenariat local de Prévention (PLP) « les voisins veillent » est un accord de collaboration entre les habitants d'un quartier ou village déterminé, la police locale ainsi que l'autorité administrative.



## BUT?

Un PLP vise à:

- Assurer la sécurité dans les quartiers en repérant et en signalant tout agissement suspect (vol, démarchage, véhicule,...)
- Échanger des informations et diffuser des messages préventifs
- Renforcer la cohésion au sein d'un même quartier (pratique de bon voisinage: on se sent « bien » grâce à la collaboration entre voisins, police et autorités)

## Comment ça fonctionne?

- Un PLP se compose d'au moins 3 personnes : un coordinateur, un coordinateur adjoint et des autres membres.
- Le coordinateur est la personne qui fera le lien entre la police et les membres du PLP

Actuellement, il existe 38 PLP sur la zone de police Semois et Lesse,

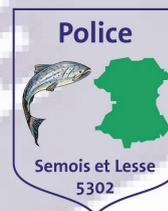
Ce qui correspond à 442 personnes qui œuvrent pour votre sécurité

6 à Libin, 6 à Wellin, 2 à Herbeumont, 4 à Saint-Hubert, 6 à Paliseul, 1 à Resteigne 3 à Daverdisse et 10 à Bertrix.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le service

prévention de la ZP Semois et Lesse au 061/46.58.24



# LA CAPUCINE - ACTIVITÉS DURANT LE CONGÉ DE PRINTEMPS

Lors de ces congés de printemps, La Capucine proposera des activités de tous genres **du 4 au 15 avril**. Possibilité d'inscription à la journée.

## SEMAINE DU 4 AU 8 AVRIL

Chaque jour une activité différente est proposée :

Viens les découvrir en compagnie de Jeannot Lapin et la Cloche Capucine.

Lundi 4/4 : Accroche tes rêves et Jeannot les réalisera.

Mardi 5/4 : Prends ton râteau, tes bottes et partons réaliser le plus beau parterre pour accueillir la Cloche Capucine.

Mercredi 6/4 : Jeannot a trouvé de bonnes idées pour décorer ton arbre de Pâques viens et suis-le.

Jeudi 7/4 : Il sera bien utile pour ramasser tous les œufs ! Tu as trouvé de quoi il s'agit ? Alors viens vite le confectionner !

Vendredi 8/4 : Jeannot et Capucine ont décidé de nous emmener à la chasse aux œufs et participer aux grands jeux qu'ils nous ont préparés.

## SEMAINE DU 11 AU 15 AVRIL

Une semaine où tu pourras laisser ton imagination et créer des personnages, animaux, grandeur nature à partir de la technique du papier mâché.

Rejoins-nous et viens modeler et façonner en création collective ... sur le thème de Pâques et du printemps.

## HORAIRE DES ACTIVITÉS :

9h à 16h. Inscription possible à la journée.

Possibilité d'une garderie à partir de 7h30 et jusque 18h **sur demande lors de l'inscription**.



## PRIX :

9€/jour pour le 1<sup>er</sup> enfant, 7,50€/jour pour le 2<sup>e</sup> enfant, 6,50€/jour pour les suivants.

Une facture sera envoyée le mois suivant la participation aux activités.

Inscription obligatoire pour le 25 mars au plus tard par téléphone 084 3876 14 – 0499 6972 68 ou mail : [inscriptiongarderie@tellin.be](mailto:inscriptiongarderie@tellin.be)

Nombre de places limité.

**Si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant, l'organisateur se réserve le droit d'annuler les activités.**

Pour toute information complémentaire :

Françoise Vanlaere 084 3876 14 – 0499 6972 68 ou [inscriptiongarderie@tellin.be](mailto:inscriptiongarderie@tellin.be)

## PLAINES DE VACANCES D'ÉTÉ :

Les plaines d'été organisées par le CPAS se dérouleront du 4 au 15 juillet et du 1<sup>er</sup> au 19 août pour les enfants de 2 ½ ans à 12 ans.

Le programme et toutes les informations seront communiqués dans le courant du mois d'avril via les écoles et le site internet de la commune.

Attention : Les inscriptions ne seront possibles qu'à partir du mois de mai.



# CONCERT DES ATELIERS ROCK DU 19 FÉVRIER 2022



Vous êtes venus très nombreux ! Nous vous remercions très chaleureusement pour vos encouragements et vos applaudissements lors de cette représentation du samedi 19 février.

Un grand bravo à tous les groupes de Saint-Hubert et Tellin, enfants et adultes, pour leurs belles prestations !

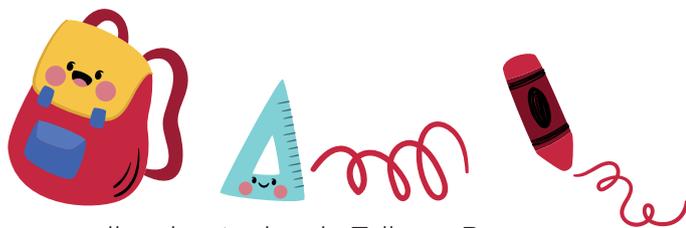
Un tout grand merci également à la MJ de Saint-Hubert pour leur coup d'main !

D'ores et déjà, nous vous communiquons la date du prochain concert qui aura lieu à Saint-Hubert le 21 mai 2022 (salle à Vesqueville).

Une organisation du Plan de Cohésion Sociale de Tellin et de la MCFA de Marche-En-Famenne.



## QUE SE PASSE-T-IL DANS NOS CARTABLES ?



La vie dans nos écoles communales ...



Les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> (primaire) de Bure ont réalisé une exposition sur les objets anciens. Ils ont découvert et ont fait découvrir les vieux fers à repasser, téléphones et autres moulins à café à tous les enfants de l'implantation.



A Resteigne, les élèves de Mme Murielle (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années) ont travaillé sur le thème de l'hiver. Ils ont réalisé des guirlandes de graines et des mangeoires pour aider les oiseaux à traverser la saison.



Les maternelles des écoles de Tellin et Resteigne ont fêté le carnaval !



Déguisements et confettis au programme !

La vie dans nos écoles communales...



Les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> (primaire) de Tellin ont participé, au mois d'octobre, à une animation « Préservons l'or bleu » du « Contrat Lesse et rivière ». Ils ont visité la station d'épuration et mené des actions pour éviter la pollution des rivières, surtout au niveau des avaloirs de l'école.





**ENVIE DE FAIRE UN SPORT D'EQUIPE, DANS UN CLUB FAMILIAL !**

**REJOINS NOTRE CLUB DE VOLLEY, NOUS AVONS UNE EQUIPE POUR TOI**

**Nous proposons les équipes suivantes:**

- Enfants dès l'âge de 7 ans; garçon ou fille - U11 et U13
- Seniors filles: P1 - P2 - P4
- Seniors hommes Promotion - P3
- Une équipe Corpo Loisirs

**Entraînements à TELLIN les mercredi, jeudi et vendredi**  
**Coachs diplômés**

**CONTACTE-NOUS:**  
0476 50 63 02 -  
Facebook: Vc Tellinam



## 31<sup>ER</sup> MARCHÉ AUX FLEURS DU COMITÉ "VILLAGE FLEURI".

Envie de fleurir votre façade, balcon, terrasse pour l'été, de garnir votre potager ?

Alors, rejoignez-nous le dimanche 1<sup>er</sup> mai, de 10h30 à 18h00, dans la cour du Collège d'Alzon à Bure :

**Grand marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer.**

Bar et petite restauration assurés dès l'ouverture du marché.

Par votre présence, vous apportez votre soutien au comité "Village fleuri" qui s'active durant tout l'été pour l'embellissement de notre cadre de vie et la valorisation de notre patrimoine.

Renseignements : 084 36 65 15

### HELP

### SAMEDI 21 MAI : JOURNÉE DES PLANTATIONS.

Dès 9h30, confection de toutes les jardinières et mise en place des fleurs dans tous les coins fleuris du village.

Inscrivez-vous, dès aujourd'hui, auprès d'un membre du comité de votre quartier afin de nous permettre de planifier le travail et de répartir les tâches de façon efficace.

*Pour le comité "Village fleuri"  
Omer Van den Bergh*



**TELLIN ANCIENNE FONDERIE**

**COULÉE DE CLOCHES À L'ANCIENNE 2022**

**Samedi 10 septembre  
Dimanche 11 septembre**

Crémaillère, mariage, anniversaire, événement à commémorer ou porte d'entrée à décorer...

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT UNE CLOCHE unique et personnalisée**

**COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS**  
tellin.fonderie@gmail.com  
0467/122712

Éd. resp. : Anne Charlier-des Touches



### L'ASBL TELLIN-FONDERIE

tiendra son **assemblée générale annuelle**

**le samedi 21 mai 2022 à 14 heures.**

**Vous souhaitez concrétiser votre soutien à l'ancienne fonderie de cloches, un patrimoine classé, unique en Belgique ?**

#### **Devenez membre de l'ASBL !**

Rejoignez-nous le 21 mai ou renvoyez le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site : [www.lafonderiedetellin.be](http://www.lafonderiedetellin.be).

**Vous pouvez aussi proposer votre aide. Un coup de main est toujours bienvenu.**

Val des Cloches 129A – 6927 Tellin ~ [tellin.fonderie@gmail.com](mailto:tellin.fonderie@gmail.com) ~ 0467/122712

# #Ça, c'est la Province!

Découvrir l'agriculture avec [Agripédia@lux](mailto:Agripedia@lux)

## Senior Focus : la boîte qui sauve des vies

Savez-vous que le frigo d'une personne âgée peut contenir des informations personnelles et médicales de haute importance ? C'est simple, jaune et efficace.

Pour que les services de secours puissent accéder rapidement à ces informations, en cas de disparition ou de malaise d'une personne, la Province de Luxembourg propose aux seniors de remplir une fiche descriptive et une fiche médicale et de les placer dans une boîte jaune dans le frigo. La fiche descriptive peut être complétée par la personne elle-même, un proche ou un professionnel. La fiche médicale, quant à elle, doit être remplie par le médecin généraliste (la médication peut être mise à jour par un service infirmier ou le pharmacien de référence). Toute personne de plus de 75 ans peut demander cette boîte gratuitement à sa commune.

Infos : [sp\\_social@province.luxembourg.be](mailto:sp_social@province.luxembourg.be)  
- 063/212 747



AgripediaLux, c'est le moyen de mieux connaître l'agriculture en province de Luxembourg ! Comment ?

En visitant l'exposition située dans la ferme de Corbion au Fourneau Saint-Michel, expo proposée tant aux familles qu'aux écoles avec des animations pédagogiques et des ateliers pratiques, interactifs et ludiques. En faisant appel au bus de la Province, la version mobile de ce projet, Agripédia@on the road, qui se rend dans les écoles pour proposer ses ateliers. En demandant Agripédia@box, la malle pédagogique à disposition des enseignants ou le dossier pédagogique pour préparer au mieux la visite. Et, pour tous, en parcourant les 6 boucles pédestres d'environ 6 km tracées en milieu agricole et agrémentées de panneaux didactiques traitant de la thématique et du quotidien des exploitations traversées.



Infos : [www.agripediaLux.be](http://www.agripediaLux.be) - 084/220 240.  
[agripediaLux@province.luxembourg.be](mailto:agripediaLux@province.luxembourg.be)

## La gestion des cours d'eau, c'est aussi l'affaire de la Province

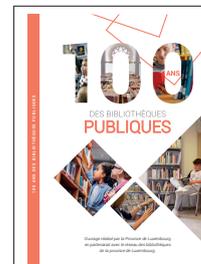
Peu de gens le savent, mais la Province est chargée de la gestion des cours d'eau classés en 2ème catégorie.

Pour ceux de 1ère catégorie, d'un bassin versant de moins de 100 hectares, le gestionnaire est le propriétaire riverain. Ensuite, de 100 hectares jusqu'à ce qu'il traverse la limite d'une ancienne commune, c'est la 3ème catégorie dont la gestion est communale. Au-delà, de cette limite (jusqu'à 5000 hectares), ce sont les cours d'eau de deuxième catégorie dont la gestion est assurée par la Province. Cela concerne l'entretien du cours d'eau : berges et végétations, stabilité, maintien d'un gabarit suffisant, préservation des aspects environnementaux..., et réparations des ouvrages. Les inondations de 2021 ont permis à la Province de démontrer sa grande utilité dans ce domaine. Ses membres ont été mobilisés pour établir un relevé précis de l'ensemble des dégâts nécessitant une intervention urgente, notamment en termes de sécurisation. Une estimation globale des montants nécessaires aux réparations et à la sécurisation a été calculée. Plus d'1,3 million d'Euros ont été mobilisés. Les travaux urgents ont été priorités et réalisés.

## Bibliothèques provinciales : de tout et pour tous !

Grâce à la mutualisation des collections de 33 bibliothèques et 8 centres de documentation de la Province de Luxembourg, chaque habitant a accès à plus de 530.000 titres et 1.340.000 documents : ouvrages en tous genres, livres (dont des mangas pour les ados et certains en de multiples exemplaires), jeux... Tous sont accessibles via le portail du réseau des bibliothèques et ludothèques [www.bibliotheques.province.luxembourg.be](http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be). Et parce que chacun a le droit d'accéder à la lecture, deux biblio-ludobus vont porter livres et jeux là où ils ne sont pas disponibles. Pour les 100 ans des bibliothèques publiques, un ouvrage a été réalisé avec 100 témoignages récoltés dans toutes les communes. Celui-ci est disponible dans les bibliothèques provinciales.

Infos : 084/311 058 - [bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be](mailto:bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be)



La version complète de la revue trimestrielle # Ça, c'est la Province ! est à découvrir via le site [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

## RECRUTEMENT D'ACCUEILLANT(E) SALARIE(E)S COMMUNE DE TELLIN



Le Bilboquet, service d'accueil d'enfants, offre aux parents la possibilité d'accueillir leurs enfants de 0 à 3 ans par des accueillantes travaillant à leur domicile.

Plusieurs accueillantes du Bilboquet ont déjà signé un contrat de travail à domicile. Elles sont donc **salariées** à part entière.

Les candidates qui disposent du **titre requis** (puéricultrice ou équivalent) peuvent être engagées d'office sous le **statut de salarié**.

Le Bilboquet est à la recherche de nouvelles accueillantes sur la **commune de TELLIN**.

## INTÉRESSÉ(E) ? CONTACTEZ-NOUS :

### LE BILBOQUET

Service d'accueil d'enfant  
Rue du Commerce 7  
6890 LIBIN - 061 65 01 70  
[h.dricot@libin.be](mailto:h.dricot@libin.be)

Permanence du service  
social chaque jeudi  
de 17H00 à 18H30



Infirmière de proximité  
Commune de Tellin

**LECLERE Catherine**  
Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55  
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

**0472 20 04 01**



*Le Campagnard*

Restaurant - Taverne - Traiteur

Rue Grande 5 - 6927 Tellin

**084 36 71 84**

info@campagnard.be - www.campagnard.be

Horaire d'ouverture : de 11h à 22h  
Fermé le mercredi soir et le jeudi  
sauf férié

Cuisine de 12h à 14h30 et de 18h à 22h  
Entre les services : Brasserie



**GARAGE BORCY**

Rue du Mont, 135 - 6870 SAINT-HUBERT

Tél. 061/61.24.66 - Fax 061/61.40.04 - info@garageborcy.be

VOTRE  
PUBLICITE  
ICI

**0499 88 18 20**

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

## Horaires

- ➔ Lundi - **fermé**
- ➔ Mardi / Mercredi  
de 17h30 à 21h00
- ➔ Jeudi  
de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h00
- ➔ Vendredi / Samedi  
de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h30
- ➔ Dimanche  
de 17h30 à 21h00



Snack Aiterie

**BURGER  
House**



**Burger House**



Rue de Tellin 2 • 5580 Wavreille

# autoselux

votre spécialiste automobile

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

**Une team dynamique à votre service !**

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN  
Tél : 084 / 223 123

autoselux.be | [www](http://www.autoselux.be)  
autoselux |   
@autoselux |   
AUTOSELUX | 

## Bureau Libert

COURTIER EN ASSURANCES  
AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin  
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be  
T. 084 36 61 43



### 4x4 EUROCARTEL

Grand choix  
de pick-up & 4x4  
avec garanties totales

084 36 73 53  
[www.eurocartel.be](http://www.eurocartel.be)

 eurocartel 4x4 tellin

## GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Votre **fournisseur de chaleur**  
dans la région depuis **40 ans**

Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Havelange 083/61.11.03 - 083/69.93.23

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | [info@groupe-lmv.be](mailto:info@groupe-lmv.be) | [www.groupe-lmv.be](http://www.groupe-lmv.be)